

f. **Mettre en œuvre la stratégie** : Une fois que la stratégie est élaborée, il est temps de la mettre en œuvre et d'organiser les activités planifiées, en tenant compte des besoins et des préoccupations de la communauté. Il faut s'assurer d'impliquer activement les citoyens dans les processus de prise de décisions, en leur offrant des opportunités de contribuer, de proposer des idées et de participer activement à la recherche de solutions. Pendant cette phase, il est important de garder une communication ouverte avec tous les acteurs impliqués et de suivre les progrès réalisés. Le suivi des progrès permettra de recueillir des informations précieuses sur l'efficacité de la stratégie et d'apporter des ajustements si nécessaire. Il convient de veiller à documenter les leçons apprises et les bonnes pratiques tout au long du processus.

g. **Évaluer de l'action menée** : Le plan mis en œuvre est évalué pour déterminer le succès de l'action par rapport aux objectifs (tenants et aboutissants). Toute insuffisance ou tout résultat non souhaité est identifié et les raisons de cet écart/échec sont discutées. L'évaluation peut être effectuée en tant que composante permanente du travail avec la communauté. Elle peut être organisée périodiquement ou à la fin de l'activité, au sein de l'organisation, par le personnel de l'organisation ou par une personne extérieure ou un expert.

5.Recommandations pour l'application de l'outil community organizing:



Recommandations pour les municipalités

- Engager et soutenir les processus de **community organizing** : reconnaître l'importance du **community organizing** comme un outil efficace pour la participation citoyenne et l'autonomisation des communautés locales. Intégrer cette approche dans la stratégie de gouvernance locale et allouer des ressources adéquates pour sa mise en œuvre.
- Favoriser la collaboration et le dialogue : créer des espaces de dialogue et de collaboration entre les représentants municipaux, les leaders communautaires et la société civile, dans le but de construire des relations de confiance, de favoriser la participation active des citoyens et d'assurer une prise de décision plus inclusive.
- Faciliter l'accès à l'information : mettre en place des mécanismes transparents pour partager les informations pertinentes sur les projets et les politiques municipales avec les citoyens, dans le but de permettre aux citoyens de comprendre les enjeux locaux, de contribuer à la vie locale de manière informée et de se sentir engagées dans les processus décisionnels.

- Renforcer les capacités des acteurs locaux : soutenir la formation et le renforcement des capacités des leaders communautaires et des membres de la société civile. Cela inclut le développement de compétences en mobilisation communautaire, en plaidoyer et en gestion de projets, afin de renforcer leur capacité à mener des initiatives de **community organizing** de manière efficace.

Recommandations pour la société civile :

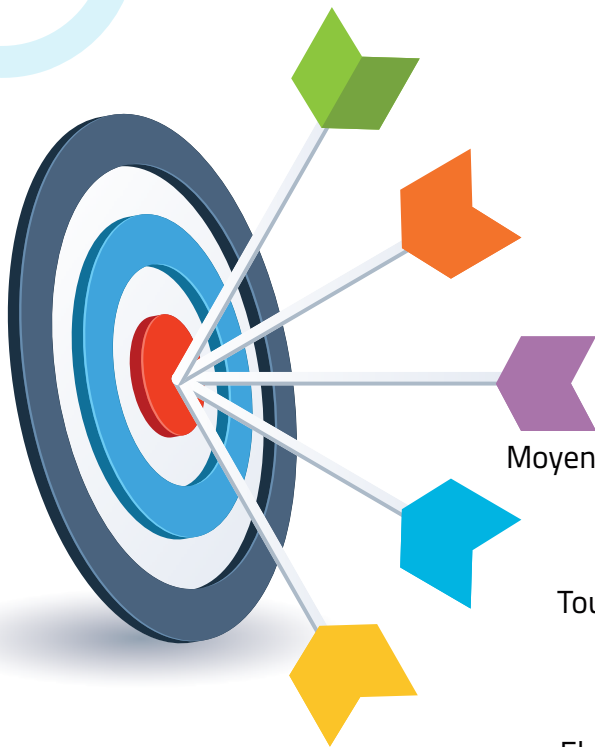
- Renforcer la coordination et la collaboration : travailler en réseau et coordonner les efforts pour maximiser l'impact du **community organizing**. La collaboration entre les différentes organisations permet de rassembler les ressources et les expertises nécessaires, et d'amplifier la voix des citoyens dans les processus décisionnels.
- Sensibiliser et mobiliser les communautés : mettre en place des campagnes de sensibilisation et des activités de mobilisation pour encourager les citoyens à s'impliquer activement dans les processus de **community organizing**.
- Renforcer la capacité d'action des citoyens : en leur fournissant les outils, les connaissances et les ressources nécessaires pour s'organiser et agir collectivement. Cela peut inclure la formation sur les droits des citoyens, la gestion des conflits, la communication efficace, et d'autres compétences clés pour la participation citoyenne.
- Assurer la durabilité des initiatives de **community organizing** : veiller à la durabilité des initiatives de **community organizing** en encourageant la participation continue des citoyens et en favorisant la prise en charge locale des projets. Promouvoir la création de structures de gouvernance locales qui permettent aux citoyens de continuer à influencer les décisions qui les concernent.





6. Le forum ouvert





Coût :

Moyen à élevé (entre 10 000 et 150 000 TND)*

Durée :

Moyenne à longue (1 à 3 mois en moyenne)*

Échelle :

Moyenne à ouverte (ville à niveau national)*

Taille du public :

Moyenne à large (entre 50 et 500 participants en moyenne)*

Type de public :

Toute personne intéressée et concernée par le sujet*

Niveau de participation :

Elevé (participation active de tous les participants) *

Objectif :

Favoriser le dialogue ouvert, la collaboration, l'échange d'idées et la prise de décisions collectives*

*Les évaluations mentionnées dans ce tableau sont des estimations générales et peuvent varier en fonction de la nature spécifique de l'activité et de l'entité exécutante.



1. Définition de l'outil Forum Ouvert :

Le **Forum Ouvert**, également connu sous le nom de "**Open Space Technology**", est une méthode de renforcement de la participation citoyenne qui permet aux participants de **définir l'ordre du jour**, de **partager des idées et de travailler collectivement sur des sujets d'intérêt commun**. Cette approche, inventée par Harrison Owen dans les années 1980, offre un cadre flexible et ouvert où les participants peuvent s'exprimer librement et collaborer de manière active²⁶.

Le **Forum Ouvert** repose sur plusieurs principes fondamentaux. Tout d'abord, il **met l'accent sur l'autonomie et la responsabilité des participants**. Chaque personne est invitée à prendre en charge sa propre participation, à exprimer ses préoccupations et à contribuer à la résolution des problèmes identifiés. Ensuite, la méthode favorise la liberté de choix et d'expression. Les participants sont encouragés à se joindre aux discussions qui les intéressent, à partager leurs connaissances et leurs idées, et à explorer des sujets qui suscitent leur passion.

Un autre principe clé du **Forum Ouvert** est celui de la "**loi des deux pieds**". Selon cette règle, les participants sont encouragés à utiliser leurs deux pieds, c'est-à-dire à se déplacer librement entre les différents groupes de discussion en fonction de leur intérêt et de leur contribution. Cette mobilité permet aux participants de maximiser leur participation et de trouver les espaces où ils peuvent le mieux contribuer et apprendre.

La méthode du **Forum Ouvert** suit une structure flexible qui comprend généralement une **phase d'accueil et d'ouverture**, où les participants se familiarisent avec les principes et les objectifs de la rencontre, et une phase de création de l'ordre du jour, où les sujets de discussion sont proposés par les participants eux-mêmes. Ensuite, les participants se regroupent en petits groupes de travail, où ils explorent les sujets choisis, partagent leurs idées et élaborent des recommandations ou des plans d'action. Enfin, une session de clôture permet de résumer les discussions et de mettre en évidence les principales conclusions et décisions prises.

En outre, le **Forum Ouvert** favorise un environnement inclusif, où la diversité des perspectives et des expériences est valorisée. Il encourage les participants **à écouter activement les autres**, **à respecter les opinions différentes et à rechercher des solutions créatives et novatrices**. La méthode est souvent utilisée dans des contextes variés, tels que les conférences, les réunions de groupe, les ateliers de résolution de problèmes, les consultations publiques et les processus de planification participative.

2. Pertinence de l'outil Forum Ouvert et application en Tunisie: contextualisation

Le Forum Ouvert est particulièrement pertinent en Tunisie, où la participation citoyenne est encouragée et valorisée dans le contexte de la transition démocratique. En permettant aux citoyens de s'exprimer librement, de contribuer activement et de co-crée des solutions, cet outil favorise la démocratie participative et renforce la gouvernance locale.

En Tunisie, le Forum Ouvert peut être appliqué dans différents domaines tels que la planification urbaine, le développement durable, les politiques publiques et la gouvernance locale. Il offre une plateforme pour que les citoyens, les responsables municipaux, les experts et les acteurs de la société civile se réunissent pour partager leurs idées, leurs connaissances et leurs expériences, et collaborer pour trouver des solutions communes.

Dans le contexte tunisien, le Forum Ouvert peut jouer un rôle clé sous plusieurs aspects. Tout d'abord, il favorise la participation citoyenne en permettant aux individus de s'impliquer activement dans les décisions qui les concernent. Cela renforce le sentiment d'appartenance et d'engagement des citoyens envers leur communauté et leur pays.

De plus, le Forum Ouvert facilite le dialogue et la collaboration entre les différentes parties prenantes, y compris les responsables municipaux, les experts techniques, les membres de la société civile et les citoyens. Cela permet d'aligner les perspectives, de partager les connaissances et de trouver des solutions qui répondent aux besoins et aux aspirations de tous les acteurs impliqués.

En utilisant le Forum Ouvert, la Tunisie peut bénéficier de la diversité des idées et des perspectives de ses citoyens, ce qui peut conduire à des décisions plus inclusives, éclairées et acceptées par tous. Cela favorise également la transparence et la redevabilité dans les processus de prise de décisions, renforçant ainsi la confiance entre les citoyens et les institutions.

Quelques exemples concrets d'application du Forum Ouvert en Tunisie :

Développement durable : Le **Forum Ouvert** a été utilisé dans des initiatives de développement durable, telles que la promotion des énergies renouvelables et la gestion des ressources naturelles. Les citoyens, les experts environnementaux, les représentants des autorités locales et les ONG se sont réunis pour discuter des défis environnementaux, partager des bonnes pratiques et élaborer des stratégies d'action. Cela a permis de mobiliser les citoyens et de les impliquer dans la mise en œuvre de solutions durables.

Politiques publiques : Le **Forum Ouvert** a été utilisé pour faciliter la participation citoyenne dans l'élaboration des politiques publiques. Des forums ont été organisés sur des sujets tels que l'éducation, la santé ou l'emploi, où les citoyens ont pu exprimer leurs préoccupations, proposer des idées et formuler des recommandations. Les résultats de ces forums ont été pris en compte dans l'élaboration des politiques publiques, assurant ainsi une prise de décision plus inclusive et reflétant les besoins de la population.

Gouvernance locale : Le **Forum Ouvert** a été utilisé pour renforcer la gouvernance locale en Tunisie. Des forums ont été organisés au niveau local, où les citoyens, les élus municipaux, les responsables administratifs et les acteurs de la société civile se sont réunis pour discuter des priorités locales, des défis et des opportunités. Ces forums ont permis de renforcer la collaboration entre les différentes parties prenantes, de faciliter le dialogue et de construire des partenariats pour la mise en œuvre de projets locaux.

Ces exemples illustrent comment le **Forum Ouvert** a été utilisé en Tunisie pour favoriser la participation citoyenne, renforcer le dialogue entre les parties prenantes et influencer les décisions et les actions dans différents domaines. L'utilisation de cette approche participative a permis de mobiliser les citoyens, de promouvoir la transparence et la redevabilité, et de créer un sentiment d'appartenance et d'engagement envers la communauté et le pays.

3. Les étapes de la mise en oeuvre du Forum Ouvert:

Dans le cadre de la mise en oeuvre du [Forum Ouvert](#), les étapes suivantes peuvent être suivies pour faciliter la participation active et la discussion constructive :

a. Préparation :

- ☞ Mettre en place un comité d'organisation chargé de définir la thématique générale du forum, le lieu et la durée de l'événement, ainsi que les détails logistiques tels que le matériel nécessaire et les infrastructures adaptées.
- ☞ Désigner un animateur/facilitateur compétent pour guider les discussions tout en garantissant la liberté des échanges.

b. Introduction et choix des sujets :

- ☞ Réunir les participants en plénière et les inviter à proposer les sujets qu'ils souhaitent discuter concernant le développement urbain durable et l'amélioration de la qualité de vie.
- ☞ Afficher les sujets proposés au mur et encourager les participants à expliquer leur choix.
- ☞ Identifier les similitudes entre les sujets et faciliter la formation des groupes de travail ou des ateliers correspondants.

c. Activités: Ateliers & Tables Rondes:

- ☞ Les participants rejoignent librement les groupes de travail ou les ateliers qui les intéressent.
- ☞ Chaque groupe est animé par l'un des participants, tandis qu'un autre se charge de consigner les travaux.
- ☞ Les discussions sont libres et sans limite de temps, permettant aux participants de rejoindre d'autres groupes s'ils le souhaitent.

d. Restitution :

- ☞ Rédiger des comptes rendus synthétisant les principaux points abordés et les propositions formulées lors des discussions.
- ☞ Les documents sont affichés pour que tous les participants puissent les consulter et se répartissent ensuite en groupes en fonction des grandes thématiques identifiées.

e. Session de planification :

- ☞ Les participants se réunissent à nouveau pour identifier les actions concrètes à entreprendre pour mettre en oeuvre les idées discutées.
- ☞ Encourager la collaboration, la répartition des responsabilités et la définition des prochaines étapes pour atteindre les objectifs.

f. Clôture :

- 🕒 Réunir tous les participants en plénière pour un moment de conclusion.
- 🕒 Les participants sont invités à exprimer leurs réflexions sur les résultats obtenus et à partager leurs ressentis sur le processus du [Forum Ouvert](#).
- 🕒 Profiter de l'occasion pour remercier les participants pour leur engagement et clôturer l'événement de manière positive.

Ces étapes du [Forum Ouvert](#) visent à créer un espace ouvert, inclusif et participatif où les participants sont encouragés à s'exprimer, à collaborer et à co-créeer des solutions. La liberté des discussions, la prise de responsabilité des participants et la possibilité de former des ateliers autour des sujets d'intérêt favorisent l'émergence d'idées novatrices et de décisions collectives pertinentes.



autrement

4.Recommandations pour l'application du Forum Ouvert:

Les recommandations pour les municipalités tunisiennes :

- ☞ Favoriser une culture de dialogue ouvert et inclusif : Encourager la participation des citoyens dans la prise de décisions locales en créant un environnement propice à l'échange d'idées et à la collaboration.
- ☞ Intégrer les **Forums Ouverts** dans les processus de planification et de développement urbain : Allouer des ressources adéquates pour organiser des Forums Ouverts réguliers et s'assurer qu'ils fassent partie intégrante des démarches de planification et de développement urbain.
- ☞ Tenir compte des résultats des discussions : S'assurer que les résultats des discussions du **Forum Ouvert** soient pris en compte dans la formulation des politiques publiques et dans la mise en œuvre de projets concrets. De plus, il est essentiel que les résultats du **Forum Ouvert** soient documentés de manière approfondie et diffusés auprès des parties prenantes concernées. Cela permet une prise de décision éclairée et assure que les idées et les recommandations des participants soient prises en compte. La transparence et la communication efficace contribuent à renforcer la confiance entre les acteurs impliqués.

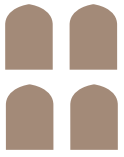
Les recommandations pour la société civile tunisienne :

- ☞ Sensibiliser les citoyens à l'importance de la participation citoyenne : Organiser des campagnes de sensibilisation pour informer les citoyens sur l'importance de participer aux processus de dialogue, tels que le Forum Ouvert, et les avantages qui en découlent.
- ☞ Renforcer les compétences des participants : Organiser des formations pour renforcer les compétences des participants dans les domaines de la communication, de la facilitation et de la résolution de problèmes, afin de favoriser des échanges constructifs et productifs lors des **Forums Ouverts**.
- ☞ Documenter et diffuser les résultats : Veiller à ce que les résultats du **Forum Ouvert** soient documentés de manière approfondie et diffusés auprès des parties prenantes concernées pour favoriser une prise de décision éclairée et une large diffusion des idées et des recommandations.



7. Le jury citoyen





Coût :
Moyen*

Durée :
Moyenne, 3 à 4 jours pleins*

Échelle :
Restreinte, locale*

Taille du public :
Restreinte, 20 à 25 personnes*

Type de public :
Tirage au sort au niveau local*

Niveau de participation :
Dialogue*

Objectif :
Traiter un problème précis avec des usagers concernés*



*Les évaluations mentionnées dans ce tableau sont des estimations générales et peuvent varier en fonction de la nature spécifique de l'activité et de l'entité exécutante.



L'outil de renforcement de la participation citoyenne "Jury Citoyen" est une approche démocratique qui vise à impliquer les citoyens dans le processus de prise de décision en leur permettant de jouer un rôle actif dans l'évaluation de politiques, de projets ou de problématiques spécifiques. Le Jury Citoyen se compose d'un groupe représentatif de citoyens sélectionnés de manière aléatoire, qui sont invités à se pencher sur des questions d'intérêt public, à débattre, à poser des questions aux experts, et à formuler des recommandations.

1. Définition de l'outil Jury Citoyen

Le Jury Citoyen est une forme de délibération participative qui s'appuie sur le principe de la représentation aléatoire des citoyens. Il diffère des organes législatifs traditionnels dans le sens où il n'est pas constitué de représentants élus, mais de citoyens ordinaires. Ces derniers sont sélectionnés pour refléter la diversité de la population en termes de sexe, d'âge, de classe sociale et d'autres caractéristiques démographiques.

Le jury citoyen est sémantiquement proche de la conférence citoyenne et de la conférence de consensus. Sous ces noms, ces outils participatifs proposent des processus décisionnaires très proches du jury citoyen.

Cet outil a été développé à l'origine sous forme de "cellules de planification" visant à la rénovation de certains quartiers en Allemagne dans les années 70 et à l'organisation du ramassage des ordures dans la commune et la conception de nouveaux plans de quartier²⁷.

2. Pertinence de l'outil et application en Tunisie

Après la révolution de 2011 en Tunisie, l'impulsion vers une démocratie participative a pris une place centrale dans le paysage politique. Dans ce contexte d'évolution démocratique, l'outil du Jury Citoyen se présente comme une opportunité capitale pour engager les citoyens dans la formulation des politiques publiques et des projets d'intérêt général. En offrant une plateforme pour des délibérations approfondies, le Jury Citoyen permet d'obtenir des opinions éclairées et des recommandations réfléchies de la part des citoyens. Cette démarche contribue de manière substantielle à une prise de décision plus inclusive et véritablement démocratique. En prenant en compte l'histoire du pays et les aspirations actuelles, le Jury Citoyen se révèle être une voie prometteuse pour renforcer le tissu démocratique et pour accroître l'engagement des citoyens dans la construction de l'avenir de la Tunisie.

27 : "Jury Citoyen," Sciences Citoyennes, <https://sciencescitoyennes.org/les-cellules-de-planification/> (Consulté le 31/07/2023).

3. Les étapes de la mise en oeuvre

a. La phase de sélection:

Tout d'abord, l'autorité locale commanditaire de l'activité désigne un comité de pilotage en son sein, chargé de l'organisation du **jury citoyen**. Un ou plusieurs facilitateurs doivent être désignés pour mener à bien les débats et s'assurer de la neutralité des propos. Un panel de témoins, d'experts et de représentants des parties prenantes doit également être mobilisé. Sur ce dernier point, ce panel peut être composé par les citoyens participants eux-mêmes, lors d'une des rencontres effectuées dans le cadre de l'activité. Dans ce cas, le panel d'experts sera auditionné par les citoyens.

L'échelle locale d'un tel outil sous tend la sélection d'un panel de citoyens représentatif de la population de la zone concernée. La sélection doit être aléatoire, en prenant soin de garantir un certain équilibre en fonction de critères tels que l'âge, le genre et l'occupation professionnelle des participants.

Pour la sélection, des fichiers tels que les listes électorales ou les annuaires téléphoniques peuvent être utilisés. Il est nécessaire de mettre en place certains dispositifs qui garantissent la participation enthousiaste des citoyens sélectionnés. Par exemple, un contrat temporaire avec le commanditaire favorise le sérieux des travaux et la motivation des participants, ceux-ci peuvent être libérés de leurs obligations professionnelles par une convocation officielle et recevoir une indemnité pécuniaire. Pour ce genre de convocation, réunir une vingtaine de personnes nécessite d'en contacter au moins 200 en amont de l'activité.

b. Phase de présentation:

Le premier jour de l'activité est pensé comme une introduction des participants sur la question posée et la méthodologie adoptée. Dans un premier temps, les participants sont invités à se présenter, pour créer un esprit de groupe favorisant la confiance mutuelle et l'ouverture des discussions qui suivront. Les facilitateurs présentent le déroulement de l'activité et ses étapes.

Les sujets à traiter sont d'une grande variété : problèmes de transport public urbain, d'aménagement de centres-villes ou de quartiers, d'évaluation de technologies, etc. Il faut néanmoins s'assurer de trouver le bon équilibre entre une question trop large, qui risque d'entraîner des débats peu productifs en termes de propositions et une question trop technique, qui risque de décourager les participants. Le sujet doit être clair et défini en amont.

c. Phase d'apprentissage:

Comme dans la plupart des activités participatives, le panel de citoyens doit recevoir les informations permettant le débat et la réflexion sur le sujet à l'ordre du jour. Immédiatement après la phase de présentation, témoins, experts et représentants sont amenés à présenter les enjeux de la question posée, en prenant en compte tous les points de vue qui existent, dans différents domaines. Enfin, des options peuvent être abordées, pour que les participants puissent évaluer la pertinence de celles-ci. Le faible nombre de participants d'un jury citoyen permet une phase d'apprentissage particulièrement active et diversifiée, pouvant être ponctuée de sessions plénières, en petits groupes, de visites de terrains, d'échanges avec des experts ou d'autres usagers. L'intérêt est d'encourager la participation active de l'ensemble du panel. Il est à noter que si les participants sont supposés avoir peu de connaissances sur le sujet dont il est question, l'intérêt n'est pas de les former pour qu'ils deviennent eux-mêmes des experts. Les intervenants sont chargés de les accompagner tout au long du processus.

d. Phase de délibérations:

Au cœur du **jury citoyen**, la délibération divise les participants en groupe de 5 personnes maximum. Ces groupes restreint évaluent les priorités du problème posés, les propositions de solution et les options disponibles. Cette répartition en petits groupes permet aux participants d'inclure plus facilement leurs idées personnelles dans les options adoptées à l'issue de cette phase. Cette dernière se conclut par une séance plénière en effectuant la même démarche. Enfin, un rapport officiel d'expertise citoyenne est rédigé par le comité de pilotage de l'activité avec validation des membres du jury citoyen. Il comprend les résultats du travail des citoyens, listant les recommandations et avis concrets sur la question posée.

Remarque:

Comme la plupart des outils de démocratie participative, l'autorité publique commanditaire n'est pas juridiquement liée de suivre le résultat du **jury citoyen**. Il est cependant crucial de tenir compte des recommandations du rapport autant que possible, afin de garantir la crédibilité de l'expérience et ses éventuelles futures éditions.



Intérêt de la méthode:

Le nombre restreint de participants offre la possibilité à ces derniers de s'exprimer beaucoup plus facilement que lors d'une conférence ou convention plus large. Même si l'activité se déroule sur quelques jours, on observe que les citoyens membres du jury travaillent avec enthousiasme et détermination, comme le résultat de l'activité dépend directement de leur implication. Sur un sujet technique, les citoyens se révèlent capables de cerner les enjeux et d'y apporter des solutions concrètes et innovantes.

Le **jury citoyen** est idéal pour impliquer un petit groupe de personnes, pour renforcer leurs capacités sur des thématiques locales. Les observations menées sur ce type d'activités ont prouvé que les citoyens impliqués développent par la suite une forte sensibilité à la participation publique.

Il faut garder à l'esprit que le **jury citoyen** est tout indiqué pour des questions précises et concrètes, touchant directement les participants. Les grands sujets de société ou des débats concernant des échelles géographiques plus larges qu'une commune peuvent constituer des obstacles au développement de recommandations fructueuses dans le rapport final.



4.Recommandations pour l'application du Jury Citoyen

Recommandations pour les municipalités tunisiennes :

- ② Établir des mécanismes institutionnels solides pour intégrer de manière pérenne le **jury citoyen** dans les processus de prise de décision au niveau local.
- ② S'engager à accorder une réelle considération aux recommandations formulées par le Jury Citoyen, en les intégrant dans la formulation des politiques publiques et la planification des projets d'aménagement urbain.

Recommandations pour la société civile tunisienne :

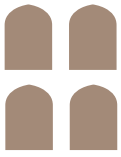
- ② Sensibiliser activement les citoyens sur la pertinence et la valeur du **jury citoyen** en tant qu'outil central de démocratie participative, favorisant l'autonomisation et la consolidation de la voix citoyenne
- ② Assurer un suivi des recommandations émanant du **jury citoyen** et œuvrer en faveur de leur mise en œuvre effective en collaborant étroitement avec les autorités publiques.

autrement



8. La certification participative





Coût :
Faible*

Durée :
Un à deux jours par an*

Échelle :
Locale*

Taille du public :
10-15 personnes*

Type de public :
Citoyens, représentants concernés*

Niveau de participation :
Partenariat*

Objectif :
Evaluation*



*Les évaluations mentionnées dans ce tableau sont des estimations générales et peuvent varier en fonction de la nature spécifique de l'activité et de l'entité exécutante.

